

Mise à jour de l'indicateur ruralité 2021 (v. 02/2021)

Données utilisées :

- Carte d'occupation du sol issue du projet WALOUS : WalOCS_2018 (SPW)
- Carte d'utilisation du sol issue du projet WALOUS : WalUTS_2018 (SPW)
- Secteur statistiques (statbel)
- Population par secteur statistique (statbel - 2018)

Définitions :

1. Territoire rural :

Un territoire rural est défini comme étant un secteur statistique dont :

- la densité de population est strictement inférieure à 150 hab./km² ;
- ou la densité de population est supérieure à 150 hab./km² mais dont les espaces ruraux couvrent plus de 80 % de la surface totale du secteur statistique.

2. Espaces ruraux

Les espaces ruraux correspondent aux classes d'occupation du sol suivantes de WalOCS_2018 :

- Classe 5, 58, 59 « eaux de surface »
- Classe 6 « couvert herbacé en rotation »
- Classe 7, 71 « couvert herbacé continu »
- Classe 8, 80, 81 « arbres résineux »
- Classe 9, 90, 91 « arbres feuillus »

Afin de rendre la comparaison plus aisée avec l'indicateur « DGO3-2013 » qui est calculé sur base de la donnée COSW_2007 qui utilise la parcelle cadastrale et son usage associé comme unité (contrairement à la donnée WalOCS qui est une donnée matricielle avec des pixels de 1m²), des ajustements ont été nécessaires :

L'indicateur DGO3-2013 ne prenait pas en considération les espaces ruraux présents sur des parcelles cadastrales associées à une utilisation dite « non rurale » (par exemple les espaces de végétation associés aux usages résidentiel, industriel, de service, ...). On retire donc des surfaces rurales issues de WalOCS2018, les surfaces correspondant à une « utilisation non rurale » du territoire telle que définie par les classes suivantes de WalUTS_2018 :

- 1_3 Industries Extractives
- 2 Production Secondaires
- 3 Production Tertiaire (sauf 3_4 Services Culturels, Services De Loisirs Et Services Récréatifs)
- 4 Réseaux De Transport, Logistique et Réseaux D'Utilité Publique (sauf 4_1_4 Transport Par Voie Navigable)
- 5 Usage Résidentiel
- 6_1 Zones En Transition

3. Indicateur de ruralité

3.1. Degré de ruralité

Le degré de ruralité correspond au pourcentage du territoire communal occupé par des territoires ruraux. Il est compris entre 3,57 % et 97,67 %.

3.2. Classification SPW ARNE des communes

Une commune est dite « rurale » si plus de 85% de sa surface est composée de territoires ruraux.
Une commune est dite « semi-rurale » si 60 à 85% de sa surface est composée de territoires ruraux.
Une commune est dite « non rurale » si strictement moins de 60% de sa surface est composée de territoires ruraux.

Résultats :

Commune	Classification SPW ARNE_2021	Degré de ruralité (%)
AISEAU-PRESLES	Commune semi-rurale	65,73
AMAY	Commune semi-rurale	60,35
AMEL	Commune rurale	94,13
ANDENNE	Commune semi-rurale	77,76
ANDERLUES	Commune non rurale	39,09
ANHEE	Commune rurale	91,52
ANS	Commune non rurale	44,46
ANTHISNES	Commune rurale	93,23
ANTOING	Commune semi-rurale	71,83
ARLON	Commune rurale	86,01
ASSESE	Commune rurale	92,33
ATH	Commune semi-rurale	82,19
ATTERT	Commune rurale	95,38
AUBANGE	Commune semi-rurale	78,96
AUBEL	Commune rurale	91,75
AWANS	Commune semi-rurale	76,86
AYWAILLE	Commune rurale	87,78
BAELEN	Commune rurale	97,13
BASSENGE	Commune semi-rurale	76,32
BASTOGNE	Commune rurale	94,01
BEAUMONT	Commune rurale	92,07
BEAURAING	Commune rurale	95,93
BEAUVECHAIN	Commune semi-rurale	81,87
BELOEIL	Commune semi-rurale	79,21
BERLOZ	Commune semi-rurale	83,00
BERNISSART	Commune semi-rurale	70,66
BERTOGNE	Commune rurale	95,89
BERTRIX	Commune rurale	94,69
BEYNE-HEUSAY	Commune non rurale	28,43

BIEVRE	Commune rurale	97,46
BINCHE	Commune semi-rurale	76,67
BLEGNY	Commune semi-rurale	65,47
BOUILLON	Commune rurale	96,78
BOUSSU	Commune non rurale	56,79
BRAINE-L'ALLEUD	Commune semi-rurale	64,46
BRAINE-LE-CHATEAU	Commune semi-rurale	60,28
BRAINE-LE-COMTE	Commune rurale	87,02
BRAIVES	Commune rurale	85,88
BRUGELETTE	Commune rurale	85,24
BRUNEHAUT	Commune semi-rurale	81,64
BULLINGEN	Commune rurale	94,92
BURDINNE	Commune rurale	91,94
BURG-REULAND	Commune rurale	96,10
BUTGENBACH	Commune rurale	93,50
CELLES	Commune rurale	94,97
CERFONTAINE	Commune rurale	95,35
CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT	Commune semi-rurale	68,52
CHARLEROI	Commune non rurale	16,55
CHASTRE	Commune semi-rurale	80,39
CHATELET	Commune non rurale	44,90
CHAUDFONTAINE	Commune non rurale	24,66
CHAUMONT-GISTOUX	Commune semi-rurale	75,84
CHIEVRES	Commune rurale	86,30
CHIMAY	Commune rurale	95,60
CHINY	Commune rurale	95,84
CINEY	Commune rurale	91,72
CLAVIER	Commune rurale	94,56
COLFONTAINE	Commune non rurale	29,99
COMBLAIN-AU-PONT	Commune semi-rurale	84,80
COMINES-WARNETON	Commune semi-rurale	79,79
COURCELLES	Commune non rurale	56,59
COURT-SAINT-ETIENNE	Commune semi-rurale	74,03
COUVIN	Commune rurale	93,48
CRISNEE	Commune rurale	90,26
DALHEM	Commune rurale	86,21
DAVERDISSE	Commune rurale	97,19
DINANT	Commune rurale	90,69
DISON	Commune semi-rurale	60,84
DOISCHE	Commune rurale	97,52
DONCEEL	Commune rurale	87,39
DOUR	Commune semi-rurale	72,11
DURBUY	Commune rurale	90,91
ECAUSSINNES	Commune semi-rurale	75,61
EGHEZEE	Commune rurale	88,31

ELLEZELLES	Commune rurale	87,39
ENGHIEN	Commune semi-rurale	74,05
ENGIS	Commune semi-rurale	84,24
EREZEE	Commune rurale	95,30
ERQUELINNES	Commune rurale	86,60
ESNEUX	Commune semi-rurale	60,56
ESTAIMPUIS	Commune semi-rurale	81,31
ESTINNES	Commune rurale	93,15
ETALLE	Commune rurale	95,66
EUPEN	Commune rurale	89,36
FAIMES	Commune rurale	86,83
FARCIENNES	Commune non rurale	52,04
FAUVILLERS	Commune rurale	96,83
FERNELMONT	Commune rurale	89,67
FERRIERES	Commune rurale	89,54
FEXHE-LE-HAUT-CLOCHER	Commune rurale	91,01
FLEMALLE	Commune non rurale	49,86
FLERON	Commune non rurale	38,36
FLEURUS	Commune semi-rurale	78,29
FLOBECQ	Commune rurale	88,32
FLOREFFE	Commune semi-rurale	79,47
FLORENNES	Commune rurale	95,32
FLORENVILLE	Commune rurale	95,93
FONTAINE-L'EVEQUE	Commune semi-rurale	65,93
FOSES-LA-VILLE	Commune rurale	89,27
FRAMERIES	Commune semi-rurale	60,83
FRASNES-LEZ-ANVAING	Commune rurale	92,47
FROIDCHAPELLE	Commune rurale	96,76
GEDINNE	Commune rurale	97,62
GEER	Commune rurale	88,01
GEMBLOUX	Commune semi-rurale	82,08
GENAPPE	Commune semi-rurale	83,99
GERPINNES	Commune semi-rurale	81,57
GESVES	Commune rurale	88,84
GOUVY	Commune rurale	95,90
GRACE-HOLLOGNE	Commune non rurale	43,07
GREZ-DOICEAU	Commune semi-rurale	73,40
HABAY	Commune rurale	94,61
HAMOIR	Commune rurale	91,49
HAMOIS	Commune rurale	93,15
HAM-SUR-HEURE-NALINNES	Commune semi-rurale	73,25
HANNUT	Commune rurale	85,65
HASTIERE	Commune rurale	88,26
HAVELANGE	Commune rurale	95,05
HELECINE	Commune semi-rurale	83,07

HENSIES	Commune semi-rurale	83,77
HERBEUMONT	Commune rurale	97,35
HERON	Commune rurale	85,62
HERSTAL	Commune non rurale	24,62
HERVE	Commune semi-rurale	82,01
HONNELLES	Commune rurale	88,93
HOTTON	Commune rurale	91,77
HOUFFALIZE	Commune rurale	96,55
HOUYET	Commune rurale	96,00
HUY	Commune semi-rurale	71,24
INCOURT	Commune rurale	88,23
ITTRE	Commune semi-rurale	84,67
JALHAY	Commune rurale	93,07
JEMEPPE-SUR-SAMBRE	Commune semi-rurale	69,11
JODOIGNE	Commune rurale	85,84
JUPRELLE	Commune rurale	85,15
JURBISE	Commune semi-rurale	80,98
KELMIS	Commune semi-rurale	77,70
LA BRUYERE	Commune rurale	87,30
LA HULPE	Commune semi-rurale	71,93
LA LOUVIERE	Commune non rurale	45,28
LA ROCHE-EN-ARDENNE	Commune rurale	95,97
LASNE	Commune non rurale	58,45
LE ROEULX	Commune rurale	90,16
LEGLISE	Commune rurale	97,11
LENS	Commune rurale	94,58
LES BONS VILLERS	Commune rurale	85,30
LESSINES	Commune semi-rurale	80,05
LEUZE-EN-HAINAUT	Commune rurale	88,06
LIBIN	Commune rurale	97,01
LIBRAMONT-CHEVIGNY	Commune rurale	94,17
LIEGE	Commune non rurale	21,42
LIERNEUX	Commune rurale	96,08
LIMBOURG	Commune rurale	88,56
LINCENT	Commune semi-rurale	82,45
LOBBES	Commune semi-rurale	83,12
LONTZEN	Commune rurale	88,66
MALMEDY	Commune rurale	90,25
MANAGE	Commune non rurale	32,17
MANHAY	Commune rurale	96,62
MARCHE-EN-FAMENNE	Commune rurale	88,42
MARCHIN	Commune semi-rurale	79,47
MARTELANGE	Commune rurale	95,27
MEIX-DEVANT-VIRTON	Commune rurale	96,25
MERBES-LE-CHATEAU	Commune rurale	89,32

MESSANCY	Commune rurale	89,20
METTET	Commune rurale	92,63
MODAVE	Commune rurale	91,08
MOMIGNIES	Commune rurale	94,46
MONS	Commune non rurale	59,73
MONT-DE-L'ENCLUS	Commune rurale	90,53
MONTIGNY-LE-TILLEUL	Commune non rurale	50,43
MONT-SAINT-GUIBERT	Commune semi-rurale	62,04
MORLANWELZ	Commune non rurale	57,55
MOUSCRON	Commune non rurale	30,56
MUSSON	Commune rurale	92,79
NAMUR	Commune non rurale	58,30
NANDRIN	Commune rurale	89,20
NASSOGNE	Commune rurale	95,92
NEUFCHATEAU	Commune rurale	94,51
NEUPRE	Commune semi-rurale	70,82
NIVELLES	Commune semi-rurale	79,26
OHEY	Commune rurale	88,89
OLNE	Commune semi-rurale	79,98
ONHAYE	Commune rurale	95,78
OREYE	Commune semi-rurale	83,38
ORP-JAUCHE	Commune rurale	85,16
OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE	Commune non rurale	49,73
OUFFET	Commune rurale	93,83
OUPEYE	Commune non rurale	57,97
PALISEUL	Commune rurale	96,14
PECQ	Commune rurale	89,23
PEPINSTER	Commune rurale	85,86
PERUWELZ	Commune semi-rurale	72,13
PERWEZ	Commune rurale	87,57
PHILIPPEVILLE	Commune rurale	94,76
PLOMBIERES	Commune rurale	91,85
PONT-A-CELLES	Commune semi-rurale	82,01
PROFONDEVILLE	Commune semi-rurale	79,86
QUAREGNON	Commune non rurale	23,65
QUEVY	Commune rurale	91,24
QUIEVRAIN	Commune rurale	85,53
RAEREN	Commune rurale	92,76
RAMILLIES	Commune semi-rurale	84,89
REBECQ	Commune semi-rurale	74,80
REMICOURT	Commune semi-rurale	80,97
RENDEUX	Commune rurale	94,59
RIXENSART	Commune non rurale	25,38
ROCHFORT	Commune rurale	93,56
ROUVROY	Commune rurale	92,57

RUMES	Commune semi-rurale	81,70
SAINTE-ODE	Commune rurale	96,78
SAINT-GEORGES-SUR-MEUSE	Commune non rurale	57,25
SAINT-GHISLAIN	Commune semi-rurale	71,39
SAINT-HUBERT	Commune rurale	96,16
SAINT-LEGER	Commune rurale	94,98
SAINT-NICOLAS	Commune non rurale	3,57
SAMBREVILLE	Commune non rurale	51,00
SANKT VITH	Commune rurale	94,01
SENEFFE	Commune semi-rurale	83,02
SERAING	Commune non rurale	35,39
SILLY	Commune rurale	92,38
SIVRY-RANCE	Commune rurale	94,78
SOIGNIES	Commune rurale	88,05
SOMBREFFE	Commune semi-rurale	82,41
SOMME-LEUZE	Commune rurale	93,58
SOUMAGNE	Commune semi-rurale	64,28
SPA	Commune semi-rurale	80,15
SPRIMONT	Commune semi-rurale	83,56
STAVELLOT	Commune rurale	91,97
STOUMONT	Commune rurale	96,51
TELLIN	Commune rurale	95,75
TENNEVILLE	Commune rurale	95,67
THEUX	Commune rurale	92,25
THIMISTER-CLERMONT	Commune rurale	94,27
THUIN	Commune rurale	85,29
TINLOT	Commune rurale	94,08
TINTIGNY	Commune rurale	96,66
TOURNAI	Commune semi-rurale	76,09
TROIS-PONTS	Commune rurale	95,27
TROOZ	Commune semi-rurale	66,79
TUBIZE	Commune semi-rurale	71,28
VAUX-SUR-SURE	Commune rurale	95,48
VERLAINE	Commune rurale	85,20
VERVIERS	Commune non rurale	39,00
VIELSALM	Commune rurale	94,70
VILLERS-LA-VILLE	Commune semi-rurale	79,97
VILLERS-LE-BOUILLET	Commune semi-rurale	77,32
VIROINVAL	Commune rurale	95,95
VIRTON	Commune rurale	91,34
WISE	Commune semi-rurale	66,58
VRESSE-SUR-SEMOIS	Commune rurale	97,08
WAIMES	Commune rurale	88,84
WALCOURT	Commune rurale	88,58
WALHAIN	Commune rurale	85,90

WANZE	Commune semi-rurale	75,68
WAREMME	Commune semi-rurale	68,29
WASSEIGES	Commune rurale	90,60
WATERLOO	Commune non rurale	36,43
WAVRE	Commune non rurale	44,44
WELKENRAEDT	Commune semi-rurale	79,30
WELLIN	Commune rurale	95,01
YVOIR	Commune rurale	86,36

Le tableau ci-dessous dénombre les changements de classification entre l'indicateur DGO3-2013 et l'indicateur de 2021 :

Indicateur 2013	Indicateur 2021	Nb changement
Semi-rurale	Non rurale	4
Semi-rurale	Rurale	4
Rurale	Semi-rurale	2
Non rurale	Semi-rurale	3